

## 9<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU PRIX DE L'AARHSE

### Encourager les travaux de recherche pour mieux comprendre les enjeux de l'énergie et réussir la transition énergétique

Chaque année, l'AARHSE, avec le soutien de la FNCCR, organise un prix académique national récompensant des travaux de masters, doctorats, essais... en histoire ou sociologie de l'énergie. Pour cette nouvelle et 9<sup>ème</sup> édition, les candidats peuvent présenter leur dossier jusqu'au 15 janvier 2022.

#### Le concours est ouvert jusqu'au 15 janvier 2022

Les récompenses du Prix de l'AARHSE visent des travaux de toute nature ayant trait aux centres d'intérêt de l'AARHSE, notamment l'histoire ou la sociologie concernant l'énergie ou autres travaux en sciences humaines dans ce domaine (à l'exclusion de l'économie et du droit). L'AARHSE privilégie les travaux s'attachant aux formes d'énergie produites en France (électricité, gaz, charbon, hydrogène, EnR...) ou comparant d'autres modèles au modèle français.

**Le Grand prix de l'AARHSE comprend trois catégories (soutenance ou publication entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 31 décembre 2021).**

- La première catégorie récompense un travail universitaire (thèse, HDR, ...) réalisé dans un établissement universitaire français. La thèse devra avoir été soutenue entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 31 décembre 2021.
- La deuxième catégorie vise un travail publié entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 31 décembre 2021, sous forme d'essai, d'article, d'œuvre d'art ou toute autre forme soumise à l'appréciation du jury.
- La troisième catégorie est destinée à récompenser des étudiants ou étudiantes en sciences humaines et sociales de l'énergie, ayant soutenu un master entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 31 décembre 2021, dans un établissement universitaire français.

*Pour Antoine Corolleur, Président de l'AARHSE, ce prix « va bien au-delà d'une simple récompense pour des travaux remarquables. Il permet de mettre en lumière des réflexions, de favoriser la prise de recul sur notre histoire, nos usages, notre stratégie énergétique collective, en ouvrant une autre dimension, de nouvelles perspectives, si utiles, pour l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et du service public de l'énergie. »*

## 10 000 euros de dotations et la valorisation des ouvrages

Chacune des deux premières catégories est dotée de 4.000 euros. La moitié de cette somme, soit 2.000 euros, est versée directement au lauréat ou à la lauréate en une fois. L'autre moitié, soit 2.000 euros, est affectée, pour la première catégorie, sous forme d'aide à la notoriété (édition, diffusion, exposition...) des travaux présentés (dans une limite de trois ans après la décision du jury), pour la deuxième catégorie, la somme de 2.000 euros est consacrée par l'AARHSE à l'acquisition de l'ouvrage primé pour diffusion.

Le dossier récompensé de la troisième catégorie (mémoire de master) se voit attribuer la somme de 2.000 euros, afin de l'encourager à poursuivre ses travaux de recherche.

### LES TRAVAUX LAURÉATS DE LA 8<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU GRAND PRIX DE L'AARHSE

Le jury de l'AARHSE a distingué en 2021 un étudiant et deux chercheuses pour les travaux suivants :

- **Sarah Thiriot** (prix de la catégorie 1) - Thèse en sociologie - *Mettre en marché la durabilité : valeurs et dispositifs de la rénovation dans le bâtiment et l'immobilier d'entreprise* - Laboratoire PACTE - École doctorale des Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire, soutenue le 16 juillet 2020 ;
- **Fanny Lopez** (prix de la catégorie 2) - *L'ordre électrique, infrastructures énergétiques et territoire*, publié par Métis Presses en février 2019 ;
- **Jean-Baptiste Goisque** (prix de la catégorie 3) - Mémoire de master en histoire - *Territorialisation des politiques énergétiques en Aquitaine depuis 1980 : catalyseur de l'action publique, levier de développement socio-économique des territoires* - Université Bordeaux Montaigne.

Retrouvez la présentation des travaux 2020 (jury 2021) par leurs auteurs en vidéos :



## Concours 2021 : modalités de participation et composition du dossier de participation

Les dossiers de candidature doivent être adressés, sous format numérique, à l'adresse suivante : [v.lanneau@fnccr.asso.fr](mailto:v.lanneau@fnccr.asso.fr) (le cas échéant, en recourant pour les dossiers volumineux à un service de type WeTransfer), au plus tard le 15 janvier 2022 à 16h. Une copie par courrier pourra être adressée à l'AARHSE, 20 boulevard Latour-Maubourg, 75007 PARIS (date de dépôt identique). Après sélection du jury, les lauréats seront récompensés au cours du premier semestre 2022.

### Le dossier de candidature doit comporter (extrait du règlement du concours) :

- Nom, prénom, adresse, mail et numéro de téléphone du candidat ou de la candidate ;
- Curriculum vitae ou biographie ;
- Travaux de recherche, ouvrage, article, œuvre soumis à l'appréciation du jury ;
- Document écrit de deux ou trois pages présentant de manière synthétique l'œuvre ou l'ouvrage présenté, accompagné pour les candidats à la catégorie 1 du concours du procès-verbal de soutenance de thèse et pour les étudiants en master (cf. catégorie 3) d'une lettre de recommandation du directeur de recherche ;
- Pour les candidats aux catégories 1 et 3, copie des titres et diplômes d'enseignement supérieur ;
- Le cas échéant, dans le cadre de la catégorie 2 du concours, s'agissant de travaux artistiques de trop grande taille pour être transmis à l'AARHSE, des photos ou enregistrements audiovisuels pourront être joints au dossier de candidature ;
- Tout autre document pouvant aider à l'appréhension du dossier par le jury.

**Contact organisation : Violaine LANNEAU (01 40 62 16 35 / [v.lanneau@fnccr.asso.fr](mailto:v.lanneau@fnccr.asso.fr))**

**Contact presse : Alexandre ALLION (06 26 41 64 91 / [a.allion@fnccr.asso.fr](mailto:a.allion@fnccr.asso.fr))**

L'Association académique de recherche, d'histoire et de sociologie de l'énergie (AARHSE) soutient la réalisation d'études, de publications et d'expertises, et conserve un patrimoine énergétique dans ses collections. L'association organise des matinées de réflexion autour de témoignages et d'interventions d'experts. L'AARHSE est présidée par Antoine Corolleur, Président du SDEF - Territoire d'énergie Finistère.

AARHSE [Association académique pour la recherche en histoire et sociologie de l'énergie]  
20 boulevard de Latour-Maubourg  
75007 PARIS